



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à Mairie, salle du Conseil,
le **30 avril 2018**, à **19H00**.

Affiché le 24/04/2018

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission
- 02 - Election du Maire
- 03 - Fixation du nombre de postes d'adjoints
- 04 - Election des Adjoints

Le 1er Adjoint, M. Christophe JAY